

Etat des lieux des risques psychosociaux

Ce que dit la loi...



Objectifs

- Apprendre à anticiper les situations d'infractions : le harcèlement, la discrimination, l'inégalité professionnelle
- Connaître les comportements à risque et agir en conséquence
- Connaître les sanctions encourues par l'auteur de harcèlement moral et l'employeur en cas d'infraction



Profil des stagiaires

Chef d'entreprise, cadres dirigeants, responsable du personnel, toute personne disposant d'une délégation du pouvoir disciplinaire...



Moyens pédagogiques

- Apport théorique sur la réglementation
- Approche pratique à l'aide de mises en situation et cas concrets
- Formation dispensée à l'aide d'un support de formation



Encadrement de la formation

Formatrice spécialisée en droit social

Informations pratiques

Durée : 2 jours

1 Identifier les différentes infractions

Définitions légales : harcèlement, discrimination, égalité de traitement
A distinguer d'autres situations complexes

2 Etablir les contours de la notion de discrimination

Le cadre légal
Les limites parfois floues
La discrimination directe et indirecte

3 L'égalité entre les hommes et les femmes

L'égalité de traitement
L'égalité de rémunération
Quelles obligations pour l'employeur ?

4 Placer la notion de harcèlement moral dans le cadre professionnel

Sa définition légale
Savoir distinguer le harcèlement moral d'autres notions (stress, pression, mal-être...)
Le rôle de l'employeur dans la situation de harcèlement moral

5 Anticiper les situations à risque pour les éviter

Comment anticiper les situations à risque ?
Quel comportement adopté pour prévenir les situations à risque ?

Exercice pratique : table ronde des propositions des stagiaires

Etat des lieux des risques psychosociaux

Ce que dit la loi...

6 Gérer une situation contentieuse

- Identifier la cause
- Mener l'enquête au sein de l'entreprise
- Quel comportement adopter ?
- Comment sanctionner si nécessaire?
- Gérer le contentieux civil et pénal ...